

TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONIE PARASITES SUR LE RÉSEAU

Le déploiement du réseau de téléphonie mobile 4G sur tout le territoire peut perturber la réception via l'antenne râteau de la télévision numérique terrestre (TNT).

Depuis avril 2016 la (TNT) est diffusée en haute définition (HD). Des fréquences utilisées jusqu'alors par la télévision ont été transférées vers le téléphonie mobile, et notamment la 4G. La 4G peut aujourd'hui être déployée dans la bande des 700 MHz. L'Agence nationale des fréquences vient d'autoriser l'utilisation de cette fréquence sur la commune de Villeréal. Cela permet une bonne qualité de réception, y compris à l'intérieur des bâtiments... Mais elles sont proches de celles de la TNT.

Si vous constatez des problèmes de réception de la TNT, il faut appeler le 0 970 818 818 (appel non surtaxé) ou aller sur la plateforme : assistance.recevoir@tnt.fr.

Si les perturbations que vous constatez relèvent bien de la mise en œuvre de la 4G, des mesures seront prises pour corriger ces inconvénients. Pris en charge par les sociétés qui exploitent les lignes 4G, ce service sera gratuit. ■



initiatives LES EFFETS POSITIFS DE L'INCITATION

La redevance incitative concerne tout le monde et oblige chacun à changer ses habitudes, à adopter une nouvelle discipline dans le traitement quotidien de ses déchets : les habitants de la commune et les associations aussi bien que les artisans et commerçants. Ceux du marché devront aussi se conformer à un nouveau règlement...

Actuellement, durant les marchés, les forains plient les cartons inutilisés et mettent les déchets dans des bennes. Une fois le marché terminé, un employé municipal ramasse les cartons et procède au nettoyage du sol.

La mise en place de la redevance incitative va modifier ce fonctionnement : à partir du samedi 1^{er} juin, cartons et déchets devront être collectés par les forains qui devront les emporter avec eux pour les éliminer dans leur commune de résidence.

Si nous n'avions pas pris cette

décision, la commune de Villeréal aurait du payer à la communauté de communes des redevances d'autant plus élevées que le marché de Villeréal est le plus important du territoire.

Cette mesure a déjà été prise à Castillonès. Elle sera valable également à compter du 1^{er} juin pour les marchés de Monflanquin et Cancon.

À noter que la responsable du service environnement de la communauté, Maryse Auroux, a annoncé récemment que la mise en place de la redevance incitative a eu des effets rapides et

positifs : pour le premier trimestre 2019, la baisse du tonnage des déchets ménagers a été de 53 %, ce qui est considérable en si peu de temps.

Dans le même temps, le tri sélectif, essentiellement pour les emballages, a été doublé.

Il y a bien encore quelques dépôts sauvages, mais ils sont marginaux par rapport à une manifestation remarquable de prise en compte des préoccupations environnementales et économiques.

Bravo à tous ! ■

sur la place Économie, label et stationnement



— Suite de la page 1 —

Je suis d'accord avec le délégué des Plus Beaux Villages de France sur la qualité architecturale et patrimoniale de nos deux monuments historiques. Seulement, voilà...

Nous avons mis à jour le décompte des commerces, artisans et services, car il y a eu des changements : nous avons perdu le trésor public et la gendarmerie, des commerces ont fermé tandis que d'autres ont ouvert. Ce travail minutieux a permis de découvrir que le nombre de 137 n'était pas le bon. Qu'il fallait le remplacer par un chiffre plus élevé ! Soit une dizaine d'activités supplémentaires. Lors des travaux que nous avons entrepris il y a trois ans, j'avais demandé au maître d'œuvre qu'il propose des aménagements de qualité ; que l'activité économique de Villeréal, héritière d'une longue tradition qui remonte aux origines de la bastide, ne permettait pas que l'on considère les véhicules

comme des « ennemis ».

Certes nous avons perdu quelques places de stationnement en créant, notamment, deux rues piétonnes et en implantant un jardin, mais en les organisant mieux, comme derrière la mairie, nous en avons conservé la grande majorité.

Il nous faut donc réfléchir à ce qui pourrait être fait autour de la halle sans nuire aux nécessités économiques. Ce n'est pas évident.

Ce que nous pouvons déjà faire, et cela ne dépend que de nous qui vivons ou travaillons dans la bastide, c'est de stationner nos véhicules ailleurs que place de la halle ou place de la Libération. Garés plusieurs heures, voire la journée entière, à la même place, nos véhicules deviennent de fait des voitures-ventouses. Si elles étaient garées ailleurs, les visiteurs et les clients pourraient stationner plus facilement au cœur de la bastide et libérer les emplacements plus rapidement. ■



dossier 1909 — Un jour de foire à Villeréal — 2019

DIMANCHE 19 MAI, RUE ST-MICHEL, À 11H



Coll. Famille Garrigue

On refait la photo avec vous !

La célébration des 750 ans de la bastide sera marquée par la publication d'un livre sur l'histoire de Villeréal. Sa couverture reproduira la photo ci-contre. Le 19 mai, avec vous, nous referons la photo – *version 2019* – qui sera publiée dans le livre. Mobilisons famille, voisins et amis et retrouvons-nous dimanche 19 mai rue Saint-Michel à 11 heures pour la Photo du Siècle !

sur la place Économie, label et stationnement

Lors de l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France, fin mars, le délégué général a montré aux représentants des 158 villages labellisés une centaine de photos prises dans plusieurs villages, pour montrer ce qui était positif et ce qui ne l'était pas.

Une de ces images, barrée de deux traits rouges pour bien montrer que ce n'était pas ce qu'il fallait faire, montrait la

place de la halle avec des dizaines de véhicules stationnés contre la halle et autour.

L'image suivante était la très belle photo de nuit de la halle et de l'église, réalisée par Didier Veysset. Aucune voiture et deux piétons à peine visibles.

Un peu plus tard, j'ai été appelé à présenter à l'assemblée notre village. J'ai rappelé ses origines et vers la fin de mon bref exposé, j'ai donné cette information : « À Ville-

réal, avec 1350 habitants, nous avons 137 commerces, artisans et services. Un pour dix habitants. » Rappelant l'image barrée de rouge, j'ai commenté : « Ceci explique cela. » Le message est passé assez bien si j'en juge par les applaudissements.

Cela étant, je rappelle que le label accordé en juin dernier n'est pas donné une fois pour toutes : une visite de contrôle aura lieu dans cinq ans environ. ►►► Page 8

N° 86 Sommaire

● Sur la place
Économie, stationnement
et Label

— Page 1

● État civil

● Actualité : Dernière affiches de la saison. Ronde cycliste de l'USEP. Vie économique et Label. La charte des Plus Beaux Villages. Coussins berlinois.

● Tour de ville : Informatique à domicile. Bastides d'Aquitaine. Singin' in the Bastide. Nadau en concert. Élections et identité. Bureau de vote. Climat. Les courses 2019. Passeports et CNI. Travaux dans les rues.

● Éditorial

2019, année majeure des 750 ans de Villeréal
par Pierre-Henri Arnstam

— Pages 2 & 3

● Dossier

Le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019

— Pages 4 & 5

● Débat

— Les « incivilités » suite...

— Les demandes de travaux.

— Page 6

● Questions sur...

Les monuments historiques.

● Portrait

Zélie de Villeréal.

— Page 7

● Initiatives

Redevance incitative : des effets positifs.

● Sur la place (suite)
Label et stationnement.

● TNT & 4G : Des parasites sur le réseau.

— Page 8

♦ DÉCÈS

HENRY ANSTEE, époux de JANET KING, 83 ans, le 7 mars à Agen.

PIERRE ZULLY, célibataire, 85 ans, le 12 mars à Villeréal.

RÉMY BORIE, époux de SYLVETTE CHAUVET, 88 ans, le 21 mars à Villeréal.

JEAN DOMINGIE, divorcé d'YVETTE MARTY, 92 ans, le 29 mars à Villeréal.

Écoles LE PROJET ENIR ENFIN LANCÉ

ENIR pour « Écoles numériques innovantes et ruralité ». – Depuis plus d'un an, nous avons reçu la proposition du rectorat d'équiper en outils numériques les deux écoles de Villeréal. Nous avons demandé aux deux directrices de rechercher auprès des fournisseurs potentiels des devis, puis nous avons complété le dossier destiné au rectorat.

Ce n'est qu'au mois d'avril que ce dossier est revenu approuvé. Nous ne pouvions avancer avant ce retour puisque le ministère de l'Éducation nationale a décidé, pour les écoles rurales, d'apporter une aide financière de 7 000 euros maximum par établissement. La convention de partenariat étant maintenant signée, nous allons pouvoir acheter le matériel et le faire installer dans les deux écoles. L'école élémentaire avait déjà des outils numériques depuis plusieurs années, mais ce sera la première fois pour les enfants et l'équipe enseignante à la maternelle. ■

PHOTO - En 1997-98, l'école de Villeréal déjà pionnière... (Phot. Jean-Paul Epinette)



♦ PROGRAMMATION CULTURELLE

Les dernières affiches

La saison 2018-2019 du Metropolitan Opera touche à son terme :

● **Samedi 11 mai** à 18h, « Dialogues des Carmélites » de Francis Poulenc, mise en scène John Dexter, direction musicale Yannick Nézet-Séguin, avec Isabel Leonard, Adrienne Pieczonka, Erin Morley, Karen Cargill, Kariat Mattila, David Portillo et Dwayne Croft.

● **Jeudi 23 mai** à 20h15, en direct de la Comédie Française, Electre-Oreste, d'après Euripide, dans une mise en scène d'Ivo Van Hove. Après quoi la saison estivale prendra le relais.

♦ RONDE CYCLISTE DE L'USEP

Arrivée à Villeréal

Depuis deux mois, vous avez sans doute eu l'occasion de les voir passer, dans les rues de la bastide ou sur les routes départementales, deux classes de l'école élémentaire de Villeréal, avec leurs professeurs, Vincent Andrieux et Cyril Persyn, accompagnés par des parents volontaires. Ils s'entraînent sérieusement pour la 25^e ronde cyclotouriste du Lot-et-Garonne. Ils seront 129 élèves et 59 adultes, du 12 juin

au 20 juin, venus de quatorze classes du CE2 au CM2 à découvrir le département à vélo durant neuf jours. Nous vous invitons à les féliciter et les applaudir le jeudi 20 juin car l'arrivée de cette ronde se fera sur la place de la halle de Villeréal entre 16h et 17h.



♦ UNE VIE ÉCONOMIQUE MULTIPLE

Nouvelles activités

La vie économique à Villeréal est multiple. Si certains commerces arrêtent leur activité, d'autres s'installent et renforcent le caractère « vivant » de la bastide. C'est le cas pour Marie-Hélène Charron dans la boutique *Kochanie*, dépôt-vente et prêt-à-porter, juste à côté de *Pays'en direct* et de *Andrew's Sellerie*. Côté église, Corinne Parsons ouvre *Maggie's*, un salon de thé. Rue St-Michel, Jean Pascal et Andrea Rodot, ont repris la pâtisserie-salon

tour de ville

● **Informatique à domicile**

Depuis plusieurs années, animé par Irène Pasqualin, l'Espace Numérique qui est aussi maintenant point relais CAF, apporte une aide précieuse aux demandeurs d'emploi pour leur permettre d'accéder aux outils informatiques. Un nouveau service, à domicile, est aujourd'hui proposé par Sarah Prouzat-Gasc, qui se déplacera au domicile des personnes ayant besoin d'une aide administrative et qui souhaitent apprendre à utiliser les outils informatiques. Contact : 06 03 25 01 33 ou formasourire@gmail.com.

● **Bastides d'Aquitaine**

La Fédération des Bastides d'Aquitaine a choisi Villeréal

pour réunir son assemblée générale, samedi matin 25 mai. La coordination des actions de communication des associations départementales, en liaison avec le conseil régional, sera un des sujets parmi les plus importants examinés. De nombreux élus des cinq départements composant l'Aquitaine avant la fusion avec Poitou Charentes et Limousin vont découvrir notre bastide ce jour-là.

● **« Singin' in the Bastide »**

Cette année encore, grâce à Jennifer Bearcroft, nous aurons le plaisir d'accueillir la chorale anglaise de l'université centrale de Lancashire. le samedi 1^{er} juin durant le marché et le soir pour un concert sous la halle.

● **« Nadau » à l'hippodrome**

N'attendez pas le dernier moment ! Le concert du groupe occitan « Nadau » aura lieu le samedi 24 août à 21h à l'hippodrome, avec possibilité de restauration sur place à partir de 18h. Dès maintenant, en téléphonant à l'office de Tourisme, 05 53 36 09 65, pour réserver ses places et acheter ses billets (Tarif 20 €) pour ce concert très attendu qui attirera du monde de tout le grand sud-ouest !

● **Documents d'identité obligatoires**

N'oubliez pas que pour pouvoir voter à Villeréal un document d'identité officielle est désormais obligatoire. La carte d'électeur n'est pas suffisante. Cela vaut

L'église et la halle, classés monuments historiques, vont faire l'objet d'études et de travaux. Le dossier de l'église a été confié au cabinet Stéphane Thouin, architecte en chef des Monuments historiques.

● **Ce programme va débiter par l'église...**

Oui, l'architecte des Bâtiments de France (ABF), Philippe Gonzales, nous a incité à lancer une étude sur l'église (XIII^e siècle) pour évaluer les travaux nécessaires à une bonne conservation. Le cahier des charges établi et l'appel d'offres lancé, le cabinet de Stéphane Thouin a été retenu. Il connaît déjà Villeréal. Durant des années, l'église et la halle ont relevé de sa compétence. Pour vérifier l'état des voûtes, un chemin de chantier sera installé en haut de l'église. L'étude doit nous dire quels sont les travaux à réaliser (structure, toiture, installation électrique) et dans quel ordre de priorité. S'agissant d'un monument historique, la Direction des affaires culturelles (DRAC) de la Nouvelle-Aquitaine apportera un concours financier important mais, il sera certainement né-

cessaire d'étaler cette dépense.

● **Y a-t-il des travaux qui s'avèrent indispensables ?**

Ils sont moins importants mais devront être réalisés rapidement. Une statue classée avait été dérobée dans une chapelle de l'église, fin 2016. Les policiers spécialisés l'ont retrouvée quelques mois plus tard. Le voleur, un brocanteur de Ville-neuve-sur-Lot, a été reconnu formellement grâce à ses empreintes laissées sur le retable. Il est actuellement sous contrôle judiciaire et devrait être jugé par le tribunal correctionnel d'Agen.

Après le vol, le conservateur des objets classés, Christian Airiau, a demandé à la mairie de mettre en sécurité deux autres statues qui entouraient celle qui avait été volée, ainsi qu'un tableau qui était entreposé au presbytère de Monflanquin depuis plusieurs années.

● **Une restauration de ces objets est-elle envisagée ?**

Oui, le conservateur a demandé qu'un appel d'offres soit lancé pour leur rénovation. Celle-ci est en cours. Nous devrions les récupérer avant l'été. Parallèlement, la DRAC nous a demandé de prévoir une grille devant la chapelle, pour empêcher d'autres vols, en plus d'une caméra de surveillance. La DRAC doit nous indiquer rapidement quel type de grille est possible dans l'église en respectant son statut de Monument Historique. En fonction du coût estimé, ces travaux seront réalisés cette année ou l'an prochain.

● **Nous avons vu des techniciens s'affairer autour de la halle...**

Dans le précédent journal, nous vous avons informé du lancement de deux études sur la structure de la Halle par des

chercheurs de deux Universités, Bordeaux et Limoges, avec l'aide d'un scanner et d'ultra sons.

Lors de l'examen par scanner des combles de la halle, au-dessus des locaux qui abritent Radio 4, les chercheurs ont découvert des infiltrations qui ont altéré certains bois ; des tuiles avaient glissé.

● **Verdict ?...**

Christian Airiau est venu à Villeréal quelques jours plus tard pour évaluer les travaux nécessaires. Il nous a rassurés quant à l'absence de désordres graves et a conclu qu'il fallait intervenir cette année pour remettre les tuiles en place. Une étude sera également nécessaire pour voir ce qu'il faudrait modifier, notamment dans la partie haute de la structure afin de ne pas avoir de problèmes dans les prochaines années. ■

portrait



Trouvaille de chineur, cette photo a été prise il y a 160 ans

Une brève histoire de Zélie de Villeréal

Des photographies comme celle-ci, il en existe des milliers chez les antiquaires et les bouquinistes. On aurait pu ne pas y prêter attention. « Mais il faut toujours regarder au dos de l'image. » Par la grâce de cette règle, voici la dame de la photo tirée des limbes de l'oubli. Comme une résurrection. Zélie appartenait à une grande famille du pays, les Villeréal de Lassaigne. Par chance, cette carte de visite inestimable – on est au tout début de l'histoire de la photographie – porte une indication manuscrite « *Zélie de Villeréal - 1861 - Décédée à Paris dans la maison de santé Dubois, Fbg St-Denis, le 12 juin 1861 à six heures du matin* »...

De ces indications, une rapide enquête nous permet d'en savoir plus. Son arrière-grand-père, le lieutenant Joseph de Villeréal (1719) fut maire de Villeréal, son grand-père André (1749), médecin. Son père Arnaud (1777) était juge lorsqu'elle vit le jour entre 1817 et 1818. Son oncle, Louis, fut maire de Villeréal sous la Révolution. Le sieur Villeréal-Lassaigne avait pris soin

de faire sauter sa particule... La famille était liée aux de Léotard qui détenaient le domaine du château de Ricard... La note manuscrite nous apprend aussi que Zélie est morte de maladie à 43 ans. L'actuel hôpital Fernand Widal (fondé en 1653 par Vincent de Paul) s'appelait alors Maison de santé Dubois, du nom du créateur de son service de chirurgie. Un établissement performant et confortable pour

les patients de la bonne société. Mais la photo date sans doute d'avant 1861. Zélie vivait probablement à Nantes où Théodore Wolter avait son studio, 9 rue Boileau. Tirée sous forme de « carte de visite albumine », inventée, il y a 160 ans, afin de pouvoir diffuser les images. Alors, ouvrez vos tiroirs, albums et vieilles boîtes. Fouillez ! Vous avez, c'est sûr, des trésors à révéler à notre mémoire. ■

LES « INCIVILITÉS » EN DÉBAT, SUITE...

Les photos qui enrichissaient ce dossier illustraient de façon éloquente quelques pratiques peu respectueuses de cette volonté d'agir pour que notre village soit encore plus agréable à vivre et à visiter. Nous allons continuer, au fil des mois, de relever ce qui ne correspond pas à ces objectifs de vie collective de qualité.

Cette moto qui stationne à l'ombre de la halle n'est évidemment pas à sa place. Pas plus que d'autres ne l'étaient sous la cornière en face. Les propriétaires de ces dernières ont bien voulu les déplacer et je les en remercie. Je ne sais pas qui est le propriétaire de cette moto, mais il doit accepter l'idée que le monument historique qu'est la Halle ne peut se confondre avec un emplacement de parking ou un garage.

Je rappelle également qu'il n'est pas possible de stationner à l'angle des rues, pour permettre aux véhicules venant des rues perpendiculaires de tourner sans être contraint de faire dix manœuvres. Quelques conducteurs sont devenus « spécialistes » de ce type de stationnement. S'ils persistent, ils seront mis « à l'honneur » de façon précise dans un prochain journal.

Par ailleurs, il semble que la signification des panneaux sens interdit a échappé à quelques uns. Je rappelle que le panneau sens interdit signifie qu'il ne faut pas emprunter la rue face au panneau qui indique l'interdiction. Les rues de Villeréal sont anciennes et assez étroites pour beaucoup. C'est pourquoi nous avons décidé des rues à sens unique, comme par exemple la rue Saint-Pierre et la rue Sainte-Colombe.



DEMANDES DE TRAVAUX : UNE CAMPAGNE D'INFORMATION

Fin mars, Stéphane Buchet, qui travaille à Agen avec l'architecte des Bâtiments de France, Amandine Richon du service urbanisme de la Communauté de communes et Rolande Piton, adjointe au maire, ont rencontré une douzaine de propriétaires qui avaient réalisé des travaux ou se préparaient à le faire. Il s'agissait, comme je l'avais expliqué dans le « Question à... » du numéro 85 de voir si les travaux réalisés correspondaient ou non aux prescriptions de l'ABF et de donner des conseils à ceux qui n'avaient pas encore commencé. **Quelques exemples concrets** : un climatiseur avait été installé récemment sur un mur, visible de l'espace public et de plus proche d'une habitation voisine. L'intervention de M. Buchet va aboutir au déplacement de ce climatiseur. Sur ce sujet, une campagne d'information des propriétaires a été lancée mi-avril afin que chacun trouve des solutions pour les

dissimuler ou les déplacer, notamment dans les combles comme cela a été réalisé avec succès il y a quelques années à l'étude notariale. La visite a permis aussi de regarder attentivement quelques enseignes autour de la halle afin, là encore, de gagner en qualité visuelle tout en assurant l'information du public. Stéphane Buchet et Amandine Richon ont rappelé que, à l'intérieur de la bastide et particulièrement aux abords des deux monuments historiques les fenêtres, menuiseries et volets doivent être en bois. L'aluminium est autorisé exceptionnellement et le PVC strictement interdit. À l'occasion de cette visite, Stéphane Buchet a précisé que, pour les futurs travaux de peinture (un nuancier est disponible à la mairie) l'ABF demandera que la couleur de toutes les ferronneries soit désormais identique à celle des volets.



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 86 - Mai / Juin 2019
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

2019 année majeure des 750 ans de Villeréal

Pierre-Henri Arnstam

J'ai déjà évoqué les principaux événements qui vont marquer ce 750^e anniversaire.

Cela commence dès ce mois de mai, avec, le samedi 11 mai, la signature de la charte des Plus Beaux Villages de France, beau cadeau d'anniversaire pour la bastide et ses habitants. Dans la matinée, nous inaugurerons la statue d'un cheval réalisée par une artiste britannique qui a vécu plusieurs années dans notre région. Villeréal est la « bastide du cheval ». Lorsque *Campagn'Art* m'a proposé ce projet j'ai pensé qu'il aurait une place privilégiée au cœur de la bastide, place de la halle. Le dimanche 19 mai, à 11h, il ne faudra pas rater la photo historique qui sera réalisée par Didier Veysset, rue Saint-Michel. Notez cette date.

La Fédération des Bastides d'Aquitaine a choisi Villeréal pour réunir son assemblée générale, samedi 25 mai. Les élus agissent pour entretenir et embellir l'espace public et nos deux monuments historiques. Les employés communaux s'efforcent de garder les rues de la bastide en bon état de propreté. Chacun de vous peut apporter une aide même minime pour que nos visiteurs aient une bonne impression. Le dossier du numéro 85 était consacré aux incivilités. Je sais qu'elles ne vont pas disparaître ou diminuer brutalement. C'est pourquoi j'ai choisi d'y revenir dans ce journal. Et nous continuerons dans les prochains. ■

de thé de Viviane et Damien Blanchard. Un peu plus haut se trouve *Linea*, boutique de vêtements de Sylvie Claude. Enfin, Edoxie Lemarchand, masseuse bien-être, diplômée de l'Institut *Hypoténuse*, s'est installée au Fangas : 06 51 41 46 51 - Mèl : delwende.beaute@yahoo.fr

◆ PLUS BEAUX VILLAGES La charte signée le 11 mai

Depuis le 30 juin dernier, Villeréal a intégré le groupe restreint des 158 villages sur 6 000 ayant le potentiel qui leur permettrait d'être candidat au label *Plus Beaux Villages de France*. La cérémonie de signature de la charte vise à spécifier officiellement les règles que chaque village labellisé doit respecter. Cette cérémonie aura lieu le samedi 11 mai prochain. Le programme prévoit, de 10h à 11h30, salle François-Mitterrand, une présentation de l'association des *Plus Beaux Villages de France*, en présence de son président, Maurice Chabert, ancien maire de Gordes et président du conseil départemental du Vaucluse, et d'Anne Gouvello, chargée de communication. Cette réunion, comme les autres événements liés à cette signature, est ouverte à tous. De 11h30 à 12h30, visite guidée du village et de l'exposition consacrée aux 750 ans de la bastide. À

12h30 inauguration, place de la halle, de la statue du cheval symbolisant « Villeréal bastide du cheval », suivie d'un apéritif. À 15h, cérémonie officielle de la signature de la charte, à la mairie.



◆ SÉCURITÉ ROUTIÈRE Coussins berlinois

À cause d'une vitesse excessive à l'entrée de Villeréal, près d'un lotissement, des coussins berlinois ont été posés route de Monpazier pour ralentir la circulation des véhicules. Une pétition avait été signée par les riverains inquiets. Le service départemental des routes avait relevé de fréquents excès de vitesse. Nous ne voulons pas les multiplier. Mais, si la vitesse ne diminue pas, nous n'hésiterons pas. Il en va de notre responsabilité. ■

pour les élections européennes et, en 2020, pour les élections municipales.

• **Au bureau de vote**
Dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes. Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h à la mairie de Villeréal. Il s'agit d'un scrutin proportionnel.

• **Réchauffement climatique**
L'ACGM, association climatologique de la Moyenne Garonne, étudie les aléas climatiques et les moyens de résister aux évolutions du climat. Elle a constaté par exemple une augmentation en 30 ans de la température moyenne à Agen de 1,3°. Les pluies restent stables en moyenne annuelle alors que les températures augmentent, ce

qui accroît les besoins l'été et accélère les phénomènes d'étiage. L'ACGM estime qu'il faut développer la présence de plantes vertes en campagne comme dans les bourgs et villages, ce qui fera baisser les températures.

• **Saison des courses 2019**
Le meeting 2018 a été satisfaisant, mais avec un léger recul pour les entrées par rapport à 2017. Les nocturnes 2019 auront lieu les 20 et 27 juillet, ainsi que les 2, 3, 10 (grand Prix de Villeréal) et 17 août.

• **Papiers d'identité**
La demande de passeports à la mairie de Villeréal a été plus forte au mois de mars par rapport au mois précédent : 63

passeports contre 50. À l'inverse, nous avons constaté 46 demandes de cartes d'identité en février contre 38 en mars.

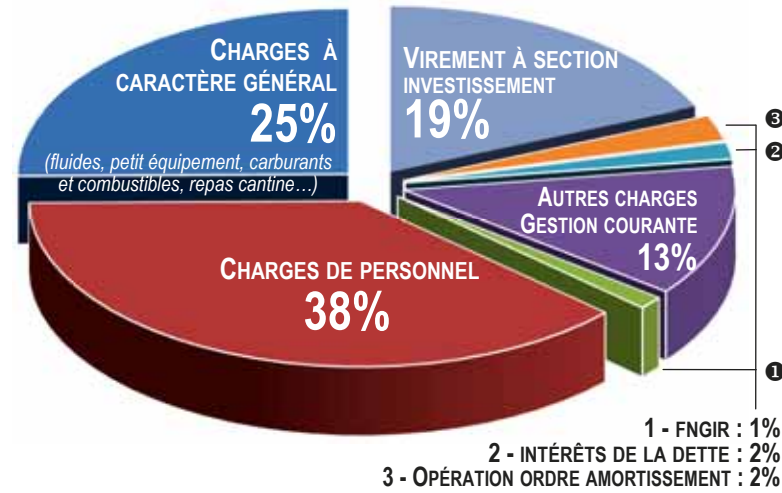
• **Travaux dans les rues**
Des travaux complémentaires sur les réseaux se sont révélés nécessaires, ce qui a décalé la réalisation des caniveaux et surtout de la voirie. D'ici l'été, ces travaux devraient être terminés rue Nouvelle, ainsi que dans la partie haute de la rue Sainte-Colombe et rue des Olives dans la prolongation de ce qui a été réalisé à l'occasion des travaux d'aménagements des espaces publics en 2017 – 2018.

• **Conseil municipal**
La prochaine réunion aura lieu le mercredi 29 mai à 20h30. ■

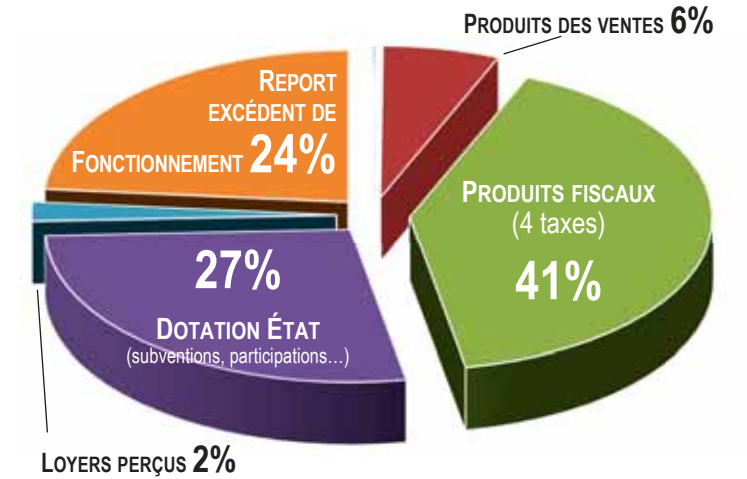
Un budget de transition

Ce budget 2019 est le dernier adopté par l'équipe municipale qui a été élue en 2014. Il succède à un budget 2018 qui comprenait un investissement très important, en raison essentiellement des travaux d'aménagement des espaces publics. Nous avons eu recours à des emprunts pour les réaliser et la commune ne devra pas emprunter prochainement afin de reconstituer des marges d'action en interne. Cela étant, ces investissements ont permis d'améliorer notre qualité de vie notamment par la grande quantité de plantations et l'utilisation de matériaux de haute qualité. Nous avons aussi obtenu grâce à ces travaux le label des Plus Beaux Villages de France, avec les retombées économiques attendues. Pour 2019, l'investissement principal sera la réalisation de la salle multiactivités pour l'école élémentaire. - Pierre-Henri Arnstam

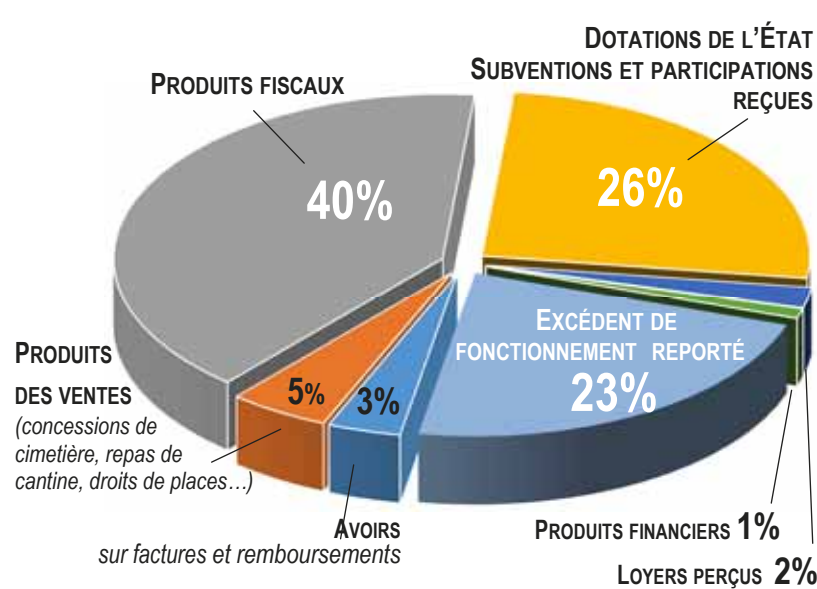
Fonctionnement - Dépenses prévues en 2019
1 671 664 €



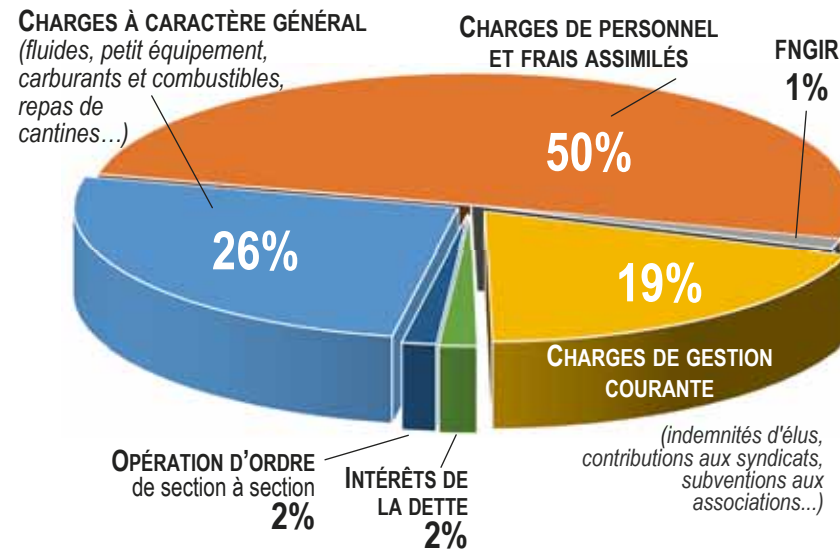
Fonctionnement - Recettes prévues en 2019
1 671 664 €



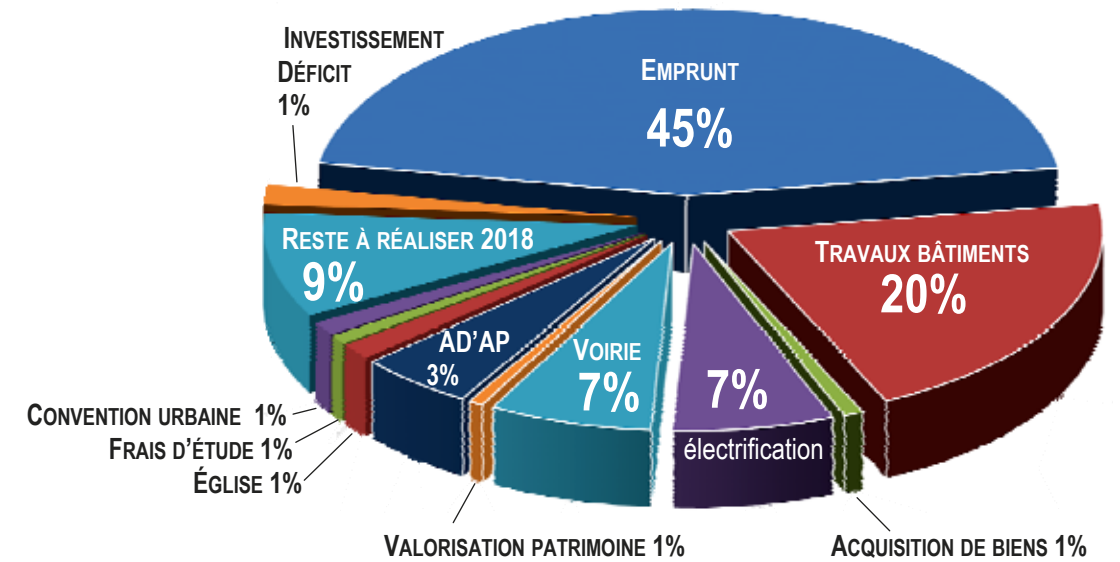
2018 - Fonctionnement - Recettes réelles
1 686 232 €



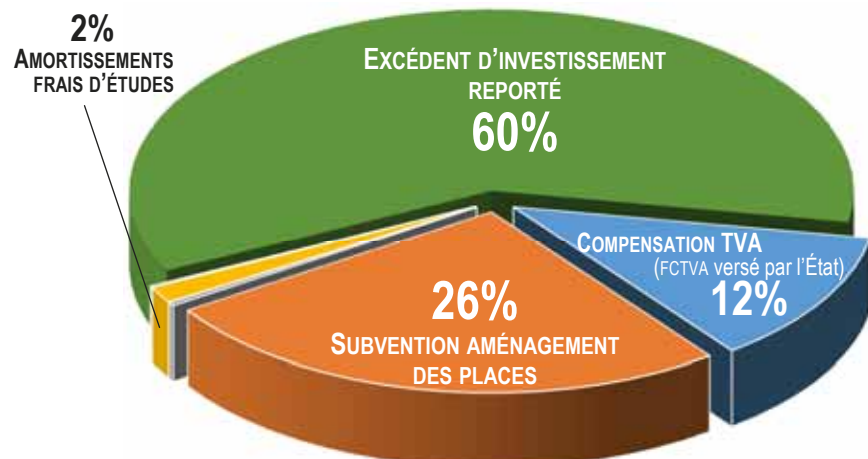
2018 - Fonctionnement - Dépenses réelles
1 291 230 €



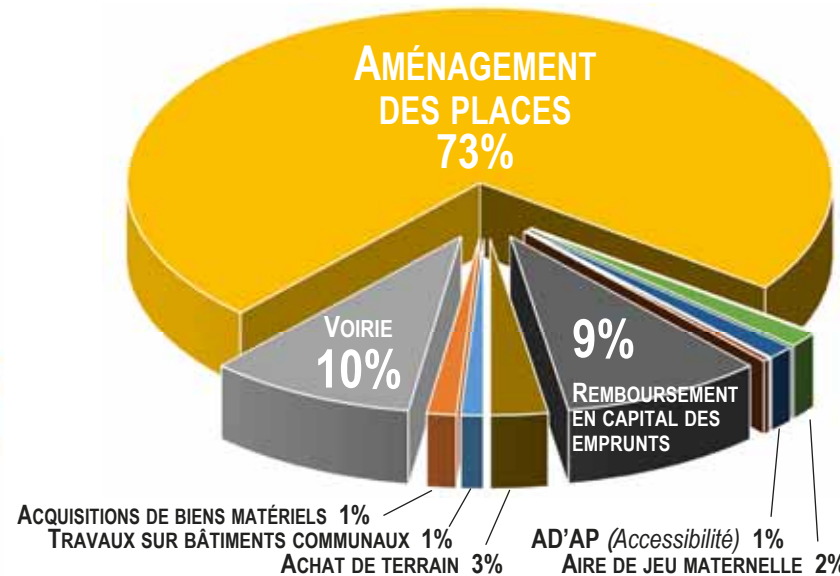
Investissement - Dépenses prévues en 2019
690 531 €



2018 - Investissement - Recettes réelles
1 204 080 €



2018 - Investissement - Dépenses réelles
1 216 044 €



Pour la dix-septième année consécutive, en 2019 les impôts n'augmenteront pas...

Investissement - Recettes prévues en 2018
690 531 €

